

# FORT BOYARD CHALLENGE

12 / 13 OCTOBRE 2019

GRANDE PLAGE FOURAS-LES-BAINS



WINDSURF  
STAND UP PADDLE  
PIROGUES POLYNÉSIENNES



Fouras-les-Bains

la Charente  
Maritime

Nouvelle-  
Aquitaine

ROCHEFORT  
OCEAN  
Communauté d'agglomération



## BOOK INFOS

-

## VA'A CHALLENGE

- 1 → Généralités .....p.2
- 2 → Avis de course VA'A Challenge .....p.3-5
- 3 → Parcours prévisionnels .....p.6



## GÉNÉRALITÉS

---

Tout dossier incomplet sera retourné.

La confirmation de la pré-inscription ou l'inscription sur place est obligatoire aux heures prévues par l'organisation (Tivoli organisation):

- Vendredi 11 octobre : 17h30 – 20h00
- Samedi 12 octobre : 8h00 – 10h30

Une caution de 30€ par dossards est exigée lors de la confirmation de la pré-inscription (180€ pour l'équipage).

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, les frais du dispositif de sécurité et le tee-shirt de l'événement.

L'identification des concurrents se fait uniquement via les dossards numérotés et les balises GPS fournis par l'organisation. L'identification du VA'A se fait par un autocollant numéroté à coller à l'avant du V6, de chaque côté, qui sera remis au moment de la confirmation des inscriptions.

Une zone de stockage du matériel surveillée la nuit (sur la plage) est à disposition des challengers du vendredi au dimanche inclus.

Pour toutes informations concernant l'hébergement et les autres activités touristiques disponibles sur le territoire : Office de Tourisme Rochefort Océan [www.rochefort-ocean.com](http://www.rochefort-ocean.com) - 05 46 99 08 60.





# VA'A CHALLENGE

## AVIS DE COURSE

### 1. REGLES

La compétition, manche de coupe de France longue distance V6, sera régie par :

- 1.1. les règlements fédéraux en vigueur et notamment le règlement Océan Racing et Va'a et ses annexes
- 1.2. Les règles spécifiques indiquées ci-dessous ;
- 1.3. Les instructions de course et consignes du directeur de course affichées le jour de l'épreuve et présentées au briefing avant chaque départ.
- 1.4. Les participants s'engagent sous leur propre responsabilité et celle du président de club à prendre le départ et courir le Fort Boyard Challenge
- 1.5. Le bon esprit et le " Fair play ".

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La compétition est ouverte aux V6 répondant aux définitions du règlement en vigueur de la Fédération Française de Canoë Kayak pour les compétitions en Océan Racing.

2.2. Les concurrents admissibles peuvent s'inscrire en complétant le dossier d'inscription en ligne sur le site [www.fortboyardchallenge.fr](http://www.fortboyardchallenge.fr)  
OU

En téléchargeant et renvoyant à l'adresse suivante le dossier d'inscription accompagné des frais d'inscription requis :

Communauté d'Agglomération Rochefort Océan  
FORT BOYARD CHALLENGE  
Parc des Fourriers - 3, avenue Maurice Chupin  
BP 50224  
17304 ROCHEFORT CEDEX

### **Le nombre d'inscrits est limité aux 20 premiers dossiers reçus complets.**

2.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription leur numéro de licence FFCK valide (certificat médical) qui sera vérifié par l'organisateur ou présenter un certificat médical valide et être accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Fédération Nationale membre de la FIC ou de la FIV.

2.4. La composition des équipages :

2.4.1. les équipages sont composés de 7 à 8 membres, 6 titulaires et 1 ou 2 remplaçants d'un seul et même club ou comité (départemental ou régional).

2.4.2 Un seul équipier (sur les 6 à bord pour chaque étape) non membre du club sera admis, avec autorisation du président de son club pour participer à la compétition ;

2.4.3. un remplaçant compétiteur minimum est exigé. Le(s) remplaçant(s) pourra(ont), dans la limite des places disponibles, suivre la course à bord d'un bateau accompagnateur du dispositif de sécurité et apporter ainsi son (leur) concours au bon déroulement des épreuves.

2.4.4. les catégories d'équipage retenues sont décrites à l'article 8.

2.4.5. Chaque rameur doit avoir un niveau de pratique suffisant validé par son président de club.



### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant	Montant majoré à partir du 30/09/2019
Pirogue V6	315 €	335 €

### 4. PROGRAMME

#### 4.1 Confirmation d'inscription :

La confirmation des inscriptions se fera sous le Tivoli organisation, grande plage de Fouras, vendredi 11 octobre de 17h30 à 20h00 et samedi 12 octobre de 8h00 à 10h30.

#### Briefing :

Une première réunion d'information se tiendra samedi 12 octobre à 12h00 sous le Tivoli organisation. La présence de chaque concurrent est obligatoire.

#### 4.2. Jours de course :

Date	Heures de briefing	Heure du départ
12/10/2019	12h00	14h30
13/10/2019	12h00	13h30

### 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course, les parcours et les annexes éventuelles seront affichées au tableau officiel.

### 6. LES PARCOURS

Les parcours idéaux sont présentés en annexe. Ils sont de type « raid », d'une distance de 25 km chacun, avec départ et arrivée au même point. En conséquence ils pourront comporter tous types d'allures.

Les parcours définitifs à effectuer seront présentés aux concurrents lors des réunions d'information officielles et affichés au tableau officiel.

Des parcours de remplacement sont prévus en fonction de la force du vent et de son orientation, jusqu'à des vents de force 5. Un parcours de repli en Charente est prévu pour des vents jusqu'à force 6 incluse.

#### Le départ

Les modalités de départ seront précisées à chaque briefing. Il s'agira, sauf impossibilité liée à l'état de la mer, d'un départ de plage.

#### L'arrivée

Si les conditions le permettent le chronomètre sera arrêté sur la plage lorsqu'un équipier aura franchi à pied la ligne d'arrivée matérialisée entre deux drapeaux.

Au briefing de départ de chaque étape, les modalités d'arrivée seront précisées.

Si les conditions météo ne permettent pas une arrivée plage, la ligne d'arrivée sera matérialisée entre deux bouées.



## **Surveillance et assistance sur l'eau**

L'organisateur organise la surveillance du bon déroulement de la manifestation sur l'eau et l'assistance à partir d'embarcations motorisées en nombre suffisant.

## **7. CONDITIONS MAXIMALES**

Conformément aux recommandations d'organisation des épreuves en Océan Racing et aux catégories de navigation des V6, il est précisé que la course sera modifiée, neutralisée ou annulée si le vent est ou devient supérieur à 17 nœuds (force 5 et plus) sur une partie quelconque du parcours où se trouvent des concurrents ou si les conditions de navigation ne sont pas ou plus acceptables.

La décision quant aux conditions de navigation acceptables sera prise par le Directeur de Course qui prendra en compte tous les éléments (vent, courant, équipement des concurrents, etc...) pour déterminer si la sécurité est respectée pour l'ensemble des participants et accompagnateurs.

## **8. CLASSEMENT**

Le classement général et par catégories sera établi par cumul des temps sur les 2 épreuves.

Les catégories retenues sont les suivantes :

- V6 hommes (16 ans et +) ;
- V6 dames (16 ans et +)
- V6 mixtes (3 dames minimum à bord à chaque course) ;
- V6 handi (2 handicapés à bord minimum à chaque course) ;
- V6 jeunes (21 ans maxi en 2019)

## **Récompenses**

Un trophée sera remis au premier du classement général (Open). Le second et le troisième recevront chacun des lots divers.

En fonction du nombre des équipes inscrites, des récompenses seront remises aux premiers des classements par catégorie. Des lots peuvent éventuellement être remis aux deuxièmes et troisièmes de ces classements.

Ces trophées seront remis après l'homologation des résultats.

Remise des prix : dimanche 13 octobre à partir de 16h00 sous le Tivoli organisation.

## **9. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

La décision de participer à une course ou de rester en course relève de la seule décision des concurrents, sous la responsabilité du capitaine de l'équipage.

A cet effet, l'émargement de départ vaut engagement du capitaine, après avoir pris connaissance des conditions de course, et décharge de responsabilité l'organisateur.

## **10. ASSURANCE**

Les concurrents doivent s'assurer qu'ils sont couverts par une responsabilité civile adaptée à la pratique de la pirogue polynésienne en compétition.

Les concurrents étrangers non licenciés FFCK devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## **11. ENVIRONNEMENT**

Durant cette compétition, respectez la mer et l'environnement. Il appartient à chaque responsable d'équipe de veiller au ramassage des débris de son équipage.

## **12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires: [www.fortboyardchallenge.fr](http://www.fortboyardchallenge.fr)

